

Corbeilles, le 8 JUIN 2020

Madame, Monsieur,

Cet été, l'Oeuvre Universitaire du Loiret propose des séjours de six à douze jours (enfants de 4 ans à 16 ans). Ceux-ci sont réservés **aux familles bénéficiaires de bons CAF ou MSA.**

Pour le financement de ces séjours l'Oeuvre Universitaire du Loiret prend en charge 75 €. Les Bons Vacances CAF sont déjà déduits.

Le coût restant à la charge de la commune et de la famille s'élève par enfant à 115 € pour les séjours de 6 jours et à 195 € par enfant pour les séjours de 12 jours.

Cette année le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Corbeilles a souhaité renouveler cette action. Il participe par enfant : à 152 € pour les séjours de 12 jours et à 89 € pour les séjours de 6 jours.

Le coût du séjour par enfant restant à la charge de la famille s'élève donc à 43 € pour les séjours de 12 jours et 26 € pour les séjours de 6 jours.

Pour inscrire votre ou vos enfants se présenter dans la mesure du possible aux permanences du CCAS : les lundis après-midi de 14 h à 17 h ou les jeudis matin de 9 h à 11 h 30.

Vous munir :

- du bulletin de pré-inscription : y indiquer 2 choix de séjours par ordre de préférence. Le catalogue et bulletin sont à votre disposition en mairie ou consultables sur le site : www.corbeillesengatinais.fr.
- du document Aide aux temps libres 2020 (quotient familial) délivré par la CAF ou la MSA Sur le document doit apparaître le mot « COLONIES ».
- du règlement par chèque (possibilité d'encaissement différé) ou paiement par CB par téléphone.

Compte tenu de la crise sanitaire, des séjours ont été annulés. Les places en séjour étant limitées, nous vous conseillons d'inscrire vos enfants le plus rapidement possible. Le test ou brevet de natation peut être donné plus tard.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS AU JEUDI 20 JUIN 2020 :

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

L'adjointe déléguée aux Affaires sociales,
Isabelle MARTIN